



- Consignes :**
1. L'usage de la calculatrice programmable est formellement interdit.
 2. Tout gadget électronique (Tél., tablette, iPad, montre intelligente) est formellement interdit dans la salle d'examen.
 3. Le silence est obligatoire dans la salle, il crée de meilleures conditions de travail.
 4. Les deux parties de l'épreuve sont obligatoires.

Durée de l'épreuve : 3 heures

A-PREMIÈRE PARTIE : Histoire Nationale (60%)

Dissertation historique : (un sujet aux choix)

Texte 1

La campagne pour la réélection n'en continua pas moins. Ceux qui étaient dans l'intimité de M. Vincent affirmaient qu'il tenait plus que jamais à garder le pouvoir. Aussi, tous les candidats à la députation pour 1940 déclarèrent-ils dans leurs manifestations électorales, qu'ils réclamaient du peuple le « mandat impératif » de réélire M. Sténio Vincent.

Quand les chambres se réunirent en 1941, elles votèrent, respectivement les 10 et 13 mars, une résolution commune qui décidait « qu'il y a lieu de prolonger de cinq ans la durée du second mandat dont est investi le président de la République, le citoyen Sténio Vincent, à compter du 15 mai 1941 », elles demandèrent au chef de l'Etat de soumettre cette résolution à la ratification populaire. Mais Vincent répondit que le référendum était déjà fait en sa faveur puisque le peuple avait exprimé sa volonté « au moyen de ses bulletins de vote à l'occasion des dernières élections législatives ». Néanmoins, il refusa le mandat dont on voulait l'investir une troisième fois et, dans son message du 2 avril 1941 à l'Assemblée Nationale, il laissa à celle-ci « toute latitude de choisir le citoyen qui répondait aussi bien aux nécessités nationales et internationales du moment qu'à la continuité de la politique d'action économique et sociale du gouvernement de 1930 ». Ce citoyen, il avait lui-même désigné aux suffrages des mandataires du peuple en le faisant venir de Washington pour le nommer Sénateur de la République : c'était M. Elie Lescot, qui avait successivement occupé, sous l'Administration de M. Vincent, les fonctions de juge d'instruction, de commissaire du gouvernement.

Dantès Bellegarde, Histoire du peuple haïtien (1492-1952), les Editions Fardin, Haïti 2014, P.305

Sujet 1

Dégagez le contexte sociopolitique d'accession d'Élie Lescot à la présidence d'Haïti et la nature de son gouvernement.

Texte 2

Le 21 Août, une cérémonie très touchante fut organisée. La bicolore nationale flotta de nouveau sur les casernes Dessalines d'où il était descendu depuis 1915. « Que désormais, dit le président Vincent à cette occasion, il soit l'emblème respecté d'une nation ayant la volonté de vivre dans la liberté par l'ordre et dans le travail sous l'égide salutaire de la paix publique ».

Après la désoccupation du territoire, le gouvernement de Sténio Vincent donna au pays de la constitution de 1935, révisée en 1939. Une disposition spéciale de cette constitution prolongeait le mandat du Président de cinq années. Les grands services publics fonctionnèrent normalement, mais avec des ressources de plus en plus limitées. Vincent créa des œuvres d'assistance sociale, surtout pendant les dernières années de sa présidence.

Dr J.C. Dorsainvil, Histoire d'Haïti, Cours supérieurs, Editions Henri Deschamps, P.298

Sujet 2

Le Gouvernement de Sténio Vincent ne peut être qualifié uniquement de nationaliste. Montrez-le.

Texte 3

L'année 1946 représente pour l'élite intellectuelle noire l'aboutissement d'une étape dans la lutte contre les discriminations sociales imposées par les occupants en 1915. La libération territoriale de 1934 n'apportait aucune amélioration dans le sort des noirs en Haïti. Le clan mulâtre hissé au timon des affaires par les occupants continue d'imposer ses lois. L'administration publique était leur domaine privilégié et les noirs étaient relégués au second plan. De 1915 à 1946 aucun noir ne fut élu Président de la République. On les retrouve parfois dans des postes de Secrétaire au sous-secrétaire d'Etat.

Texte extrait de : Manèjacques Dodat Jean « Histoire et Géographie, Secondaire IV », C3 Editions, 2019 ,page 31

Sujet 3

Si la "révolutions de 1946" a porté un grand coup au mulâtrisme, par contre elle n'a pas réalisé les profonds changements espérés. Expliquez.

DEUXIEME PARTIE (40%)

Histoire Universelle et Géographie Générale

Texte 1

La crise de 1929 a pris un caractère mondial et elle a des conséquences internationales dont on est loin de pouvoir mesurer l'ampleur [...] En octobre 1929, le système capitaliste entraînait en crise, sous le poids des mêmes contradictions. Le krach boursier de Wall Street, le 24 Octobre 1929, a aussi entraîné une crise mondiale. Les populations ont été plongées dans la misère dans des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne. Les États intervinrent dans l'économie pour aider leur Bourgeoisie [...] il était la deuxième fois dans le XXe siècle que les bourgeoisies entraînaient le monde dans la guerre, à cause de leurs conflits d'intérêts entre impérialistes. Tout cela déclencha la marche vers la Seconde Guerre Mondiale.

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques, exposé du cercle Léon Trotski, 14 octobre 2009, no 116, P4

Texte 2

L'UE, un acteur majeur de l'aide au développement

« Une constante de l'aide au développement de l'UE est d'apporter un soutien maximal aux efforts mondiaux et locaux pour atteindre les OMD. Lors du sommet des Nations Unies du 2 septembre 2010, l'Union Européenne a annoncé une initiative en faveur des OMD, bénéficiant d'une enveloppe d'un milliard d'euros, afin de renforcer l'appui apporté à ses partenaires des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique(ACP) pour leur permettre de les atteindre. Un plan d'action en faveur de l'émancipation des femmes a été adopté. Il vise à renforcer les efforts pour promouvoir l'Égalité hommes-femmes dans les pays en développement. En 2010, L'UE a aussi fourni une aide alimentaire et d'autres aides d'urgences à plus de 150 millions de personnes victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine dans 80 pays dans le monde. Le budget final a dépassé le milliard d'Euros. »

Commission Européenne sur les politiques de l'UE en matière de développement et d'aide extérieure, rapport annuel du 6 juillet 2011 @ Union européenne, 1995-2012

Questions sur les textes

1- Relevez dans le texte 1 :

- a) une cause de la crise de 1929.
- b) une conséquence de la crise de 1929.(10 pts)

2-A l'aide du texte 1 et de vos connaissances, indiquez trois des causes de la seconde guerre mondiale. (10 pts)

3-Relevez dans le document 2 :

- a) trois types d'aide apportés par l'UE aux ACP
- b) l'enveloppe budgétaire de l'UE en faveur des ACP
- c) l'un des OMD (Objectifs millénaires du développement. (10 pts)

4-Montrez que la formation de l'UE en 1992 est la 3ème étape d'un processus commencé en 1951. (10 pts)